



© Chambon Foundation

**Inauguration du Lieu de Mémoire
au Chambon-sur-Lignon
Lundi 3 juin 2013**





Vue générale du village du Chambon © DR



Diplôme d'Honneur décerné au Chambon-sur-Lignon par Yad Vashem © DR



Vue numérique du projet architectural © Atelier Fargette



Les deux pasteurs et l'instituteur au moment de leur libération © DR



Ferme du plateau © DR



Le pasteur Trocmé et sa femme © DR



La maison d'enfants des Grillons © USHMM



Croquis du jardin © Atelier Louis Benech



La maison d'enfants la Guespy © DR

Ressource iconographique
sur demande à
catherine.jabaly@orange.fr

Édito

L'histoire du Chambon-sur-Lignon et des communes environnantes pendant la Seconde Guerre mondiale est une belle histoire. Une histoire de résistance, d'accueil, de sauvetage, écrite avec courage et discrétion par les habitants de notre plateau. Une histoire de vie.

Dans une terre huguenote, aux paysages rudes et sauvages, des hommes et des femmes ont fait ce qui leur semblait, tout simplement, leur devoir.

Ils ont caché des réfugiés, ils ont abrité et sauvé des enfants juifs au péril de leur vie.

Aujourd'hui encore, le Chambon accueille régulièrement ces « enfants » qui, devenus adultes, viennent rendre hommage aux habitants de notre plateau qui les ont sauvés.

Le Chambon-sur-Lignon comme « Lieu de Mémoire » doit être conservé dans notre histoire collective, comme un lieu de paix, un lieu de tolérance, un lieu de vie, dans l'histoire du xx^e siècle à jamais marquée par l'horreur de la Shoah.

La remise du diplôme d'honneur des Justes en 1990 à la Commune et aux habitants du Plateau



par Israël en a été une immense reconnaissance.

À l'heure de l'inauguration du lieu de mémoire, plus de 20 ans après les premières initiatives, je salue tous ceux qui ont œuvré pour la transmission de cette mémoire.

Alors que la transmission orale assurée par les anciens s'évanouit peu à peu, nous nous devons de préserver l'histoire de ce passé exceptionnel, pour mieux le transmettre à nos enfants et aux enfants de nos enfants.

La construction d'un Lieu de Mémoire s'inscrit dans cette démarche. Au cœur du village du Chambon, en face du temple, à côté de l'école, les jeunes générations pourront désormais mieux connaître et comprendre cette histoire remarquable.

Ce lieu s'adresse à tous, historiens amateurs ou éclairés, descendants des « accueillants », descendants des « accueillis », visiteurs de passage, scolaires et étudiants.

Pour que tous puissent repartir, porteurs d'un message de paix et d'espoir.

Eliane WAUQUIEZ-MOTTE,
Maire du Chambon-sur-Lignon

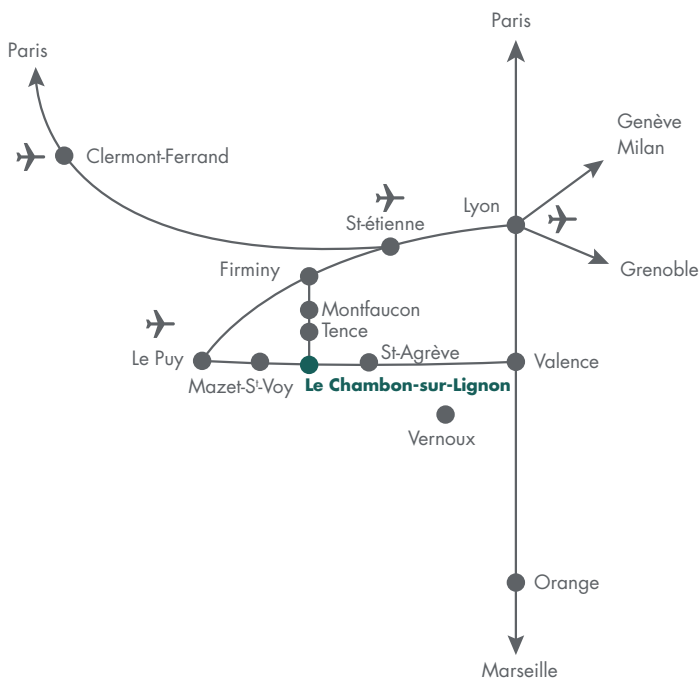
“ Les Justes nous montrent qu'il y aura toujours des hommes et des femmes, de toutes origines et dans tous les pays, capables du meilleur. À l'exemple des Justes, je veux croire que la force morale et la conscience individuelle peuvent l'emporter. La Shoah est « notre » mémoire mais elle est aussi « votre héritage ». ”

Simone VEIL aux Nations Unies, 2007.

Sommaire

Ressource iconographique	p. 2
Éditorial du Maire	p. 3
Le Chambon-sur-Lignon et le Plateau	p. 4-5
Le projet architectural, le projet de jardin	p. 6-7
Que voir et entendre dans le Lieu de Mémoire	p. 8-9
Infos pratiques	p. 10
Les comités	p. 11
Partenaires du projet, contact presse	p. 12

Le Chambon-sur-Lignon



Situation

Le Plateau du Vivarais-Lignon est une zone de moyenne montagne, faiblement peuplée, située en Haute-Loire, à 1.000 mètres d'altitude, ayant pour centre **Le Chambon-sur-Lignon** et **Tence**, et dont la population est répartie entre de nombreux villages tels **Saint-Agrève** à la limite de l'Ardèche, le **Mazet-Saint-Voy** et de nombreux hameaux (12.000 habitants).

Une longue tradition d'accueil

Sur cette terre de **protestantisme**, les idées du christianisme social ont contribué au développement des villages du Plateau. En 1902, l'arrivée du chemin de fer désenclave le territoire et diversifie l'économie rurale. Le climat favorise l'accueil des enfants des milieux ouvriers venus des grandes villes. Les principaux villages se transforment en lieux de villégiature durant la belle saison.

Les premiers réfugiés y arrivent à la fin des années 30, républicains espagnols, Allemands et Autrichiens anti nazis.



De gauche à droite : André Trocmé, Roger Darissac, Edouard Theis

Au cours de la Seconde Guerre mondiale, l'accueil s'est poursuivi et amplifié, bénéficiant à de nombreux réfugiés, juifs pour la plupart, réfractaires au STO, Belges, Hollandais, Français fuyant l'armée allemande puis l'Occupation des deux-tiers de la France, résistants...

Depuis l'aide occasionnelle devant la détresse et les besoins à l'implantation des organismes d'entraide, le plateau est alors devenu un lieu d'accueil et de sauvetage impliquant des habitants de tous les villages environnants. Les familles de fermiers habituées à recevoir des enfants en nourrice et à percevoir une pension pour cela, continuent leur travail.

S'engageant dès les premiers jours de l'occupation nazie

dans une forme de résistance impulsée par ses pasteurs pacifistes, le plateau est devenu terre de sauvetage pour ceux qui, persécutés comme Juifs, étaient menacés d'arrestation, à partir des rafles de l'été 42.

À l'écart des principales voies de communication, on vit sur le Plateau à peu près normalement, en dehors du temps et de la guerre. Les enfants sont inscrits à la toute Nouvelle École Cévenole, ouverte en 1938, ou dans les écoles publiques, nombreuses dans les hameaux des communes environnantes. L'hébergement sur le Plateau se répartit en trois types d'habitat : les hôtels et pensions de famille, les fermes et autres placements chez des particuliers, les maisons d'enfants.

Un grand nombre d'organisations sont à l'œuvre sur le plateau

À l'initiative des pasteurs Trocmé et Theis, différentes œuvres d'assistance, telles que les Quakers, la Cimade, le Secours suisse, ouvrent des centres d'accueil sur le Plateau, principalement pour enfants et adolescents.

À partir de mai 1941 s'ouvrent la Guespy (gérée par la Croix-Rouge Suisse - Secours Aux Enfants), le Coteau fleuri (Cimade), la pension les Grillons (financée par le MIR), La Maison des Roches (Fonds européen de Secours aux Etudiants), etc.

Des organisations juives et chrétiennes agissent pour le sauvetage des enfants comme l'œuvre de Secours aux Enfants (OSE) du Dr Joseph Weill, dotée d'un service clandestin de placement des enfants juifs : le circuit Garel.

L'Amitié Chrétienne du Père Chaillet travaille à partir de Lyon et de Saint-Etienne.

Le « Service André » créé par Joseph Bass, juif d'origine russe, à partir de Marseille et Nice trouve des relais au Mazet-Saint-Voy pour placer des Juifs du sud de la France. Y agit également le réseau de Madeleine Dreyfus.

Au Chambon même, le directeur de l'école publique, Roger Darcissac, joue un rôle déterminant.

Les conditions de vie des pensionnaires du plateau sont rudimentaires.

Les premiers transferts se font dans la légalité avec l'autorisation de la Préfecture de Haute Loire, les autorités savent où trouver ces réfugiés. Ceux-ci restent vulnérables aux rafles, à partir de l'été 1942. Le Chambon sera marquée par celle de la maison des Roches.

Un coup d'éclat à la face de Vichy...

Le pasteur André Trocmé avec la complicité de son collègue Edouard Theis, organise un coup d'éclat le 10 Août 42 à l'occasion de la visite de Georges Lamirand, secrétaire général à la Jeunesse du gouvernement de Vichy, accompagné du préfet de Haute-Loire. À la sortie du culte, il fait lire par des élèves du Collège Cévenol, une lettre dénonçant la rafle du Vel'd'Hiv qui a eu lieu à Paris le 16 juillet.

Les élèves précisent que des Juifs se trouvent parmi eux. Quinze jours plus tard, l'alerte a été donnée pour cacher les Juifs étrangers alors que les préfectures organisent les rafles dans la zone sud. André Trocmé convoqué par la gendarmerie pour donner les noms et les cachettes des fugitifs, déclare :

“ Nous ignorons ce qu'est un Juif, nous ne connaissons que des hommes. ”

C'est le début des chemins de fuite vers la Suisse grâce à Madeleine Barot de la Cimade, avec Mireille Philip installée au Chambon.

Après l'invasion de la zone libre, le 11 novembre 1942, les Allemands s'installent au Puy-en-Velay, augmentant le danger de la répression.

et le plateau

Le 13 février 1943, les pasteurs du Chambon Trocmé et Theis, ainsi que Roger Darcissac, le directeur de l'école élémentaire, sont arrêtés et internés au camp de Saint-Paul d'Éyjeaux près de Limoges. Ils seront libérés un mois plus tard et la résistance ne faiblit pas. Au contraire, après l'instauration du STO (Service de Travail Obligatoire) obligeant les jeunes à travailler en Allemagne pour le Reich, les réfractaires se cachent sur le Plateau. Chaque fermier accueille des réfugiés juifs, cache des réfractaires avant d'approvisionner les maquisards quand la résistance armée se développe à la fin de la guerre.

Combien ont été sauvés ?

Entre 1940 et 1944, hormis les français persécutés, au moins 25 nationalités différentes sont présentes sur le Plateau :

- 49% de germanophones (allemands et autrichiens),
- 31% de Polonais,
- plus de 7 % de ressortissants d'autres pays de l'Est européen
- 5% viennent du Benelux, (surtout Belgique) et Hollande.

À l'époque, le canton Chambon/Tence/Mazet/ Saint Agrève compte environ 15.000 habitants.

La légende voudrait que 5000 habitants aient sauvé 5000 Juifs. 800 Juifs environ sont officiellement enregistrés sur le Plateau auxquels il faut ajouter de nombreux clandestins.

S'il est impossible de savoir combien ont été sauvés, **plus de mille noms sont connus** et régulièrement des familles apportent de nouveaux témoignages.

Le Plateau est devenu une véritable plaque tournante où le silence et la discrétion ont assuré le sauvetage des réfugiés en danger d'arrestation.

76.000 Juifs ont été déportés de France, dont 11.000 enfants.



La maison d'enfants des Grillons

Un exemple pour la France

Entre 1942 et 1944, une résistance civile à la fois organisée et spontanée, s'est étendue sur le Plateau, grâce à l'implication du plus grand nombre : pasteurs, employés de mairie, instituteurs, fermiers, employés du chemin de fer, médecins, commerçants, propriétaires d'hôtels et de pensions de famille, employés de maisons, etc.

À travers l'action conjuguée des pasteurs, des œuvres de secours et de la population, **le Plateau est un exemple emblématique de résistance civile en France pour l'accueil et la protection des Juifs.**

Repères

• Qui sont les Justes ?

« Le titre de « Juste parmi les Nations », est la plus haute distinction civile décernée par l'Etat hébreu, à des personnes non juives qui, au péril de leur vie, ont aidé des Juifs persécutés par l'occupant nazi.

Les personnes ainsi distinguées doivent avoir procuré, au risque conscient de leur vie, de celle de leurs proches, et sans demande de contrepartie, une aide véritable à une ou plusieurs personnes juives en situation de danger ».

Source Comité français pour Yad Vashem.

De nombreux habitants du Chambon-sur-Lignon ont reçu individuellement le titre de Juste parmi les Nations.

• L'engagement des Justes

Grâce à l'aide des organismes de secours et à l'engagement des individus, les trois quarts des 330.000 Juifs en France ont pu survivre aux persécutions pendant la Seconde Guerre mondiale. Des organismes de secours et l'engagement d'individus y ont contribué. Sur le plateau, plus de 1.000 personnes ont pu être sauvées.

• Yad Vashem

L'Institut Yad Vashem perpétue le souvenir de près de six millions de Juifs assassinés par les nazis et leurs collaborateurs de 1933 à 1945, honore tous les actes d'héroïsme, de révolte et de sauvetage, et enseigne aux générations suivantes cette histoire, comme « une balise d'avertissement contre l'antisémitisme, la haine et les génocides à travers le monde ». Depuis 1963 en Israël, en hommage aux « Justes parmi les Nations », Yad Vashem a créé l'Avenue des Justes plantée d'arbres à leurs noms, puis le Jardin des Justes où leurs noms sont gravées sur des murs, pays par pays. Fait unique en France et presque unique en Europe, c'est collectivement qu'en octobre 1990, les « habitants du Chambon-sur-Lignon et des communes voisines » ont reçu une reconnaissance de Yad Vashem pour leur contribution au sauvetage de Juifs.



Le projet architectural,

L'ambition du projet

La commune du Chambon-sur-Lignon a souhaité réaliser un Lieu de Mémoire-Musée pour répondre aux attentes du public qui vient nombreux découvrir l'histoire singulière de cette « Montagne refuge ».

Ce lieu se veut tout à la fois **de mémoire, d'histoire et d'éducation**. Il sera à disposition des habitants du Plateau, tout particulièrement des scolaires, et proposera aux visiteurs de découvrir cette histoire qui est aussi celle des « Justes de France » et de la résistance civile.

Musée sans collection, il propose un parcours historique retraçant le Plateau de la Réforme à la Seconde Guerre mondiale et un espace mémoriel dédié à de nombreux témoignages.

L'espace muséographique sera complété par un programme pédagogique et une salle pour les scolaires, afin d'assurer la transmission de cette histoire alors que les derniers témoins disparaissent.

Un projet modeste et réaliste : valoriser des bâtiments existants

Pour tenir compte des capacités de financement de la commune, le choix a été fait d'utiliser des bâtiments existants.

Il s'agit de l'ancien foyer de ski de fond et de l'extrémité de l'école primaire inoccupée, en face du temple, lieu historique et culturel majeur au cœur du village.

Le stationnement et la circulation aux abords ont également été pris en compte dans ce choix, des équipements existant déjà à proximité immédiate.

Le projet architectural

Le cabinet David Fargette a été retenu pour conduire ce projet. Basé au Puy, il a notamment participé à la rénovation de l'Hôtel-Dieu du Puy-en-Velay sous la direction de Jean-Michel Wilmotte.

L'architecte a tiré parti au mieux des bâtiments existants et a imaginé de raccorder les deux espaces par une verrière dont l'avancée forme l'entrée et assure sa visibilité dans le village.

L'architecture vitrée contraste avec les façades en pierre des parties anciennes et éclaire les espaces de circulation pour accéder à l'étage où se trouvent l'exposition permanente et une salle pédagogique.

L'ensemble permet de disposer de 400 m².

À l'arrière des bâtiments, une coursive accueille l'ascenseur pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Le projet scénographique

La scénographie a été confiée à l'Atelier des Charrons de Saint-Etienne. Pierre-Yves Guilhot et Charlotte Soubeyrand ont travaillé en étroite collaboration avec l'architecte, maître d'œuvre du projet et le muséographe pour concevoir la scénographie du musée.

Le scénographe propose un parcours mêlant différents moyens de médiation pour répondre aux attentes d'un public varié.

Chaque salle présente ainsi plusieurs niveaux de lecture pour permettre à la fois aux adultes et aux enfants, même jeunes, de découvrir cette histoire.

L'audiovisuel et les nouvelles technologies donnent une dimension interactive à l'exposition.



Vue numérique du projet architectural, Atelier Fargette

le projet de jardin

Un jardin de mémoire

Au nord des bâtiments, une parcelle communale de 800 m² permet de créer un jardin de mémoire pour profiter de l'extérieur dans un espace clos, partie intégrante du lieu.

On y accède dans le prolongement de la verrière. On le découvre en plusieurs points intérieurs. Le jardin est conçu comme un lieu de ressourcement pendant ou après la visite. Son aménagement en terrasses prévoit d'exposer une œuvre d'art contemporain, fruit d'une commande publique.

Ce jardin porteur de sérénité est en cours de création. Il est signé du paysagiste français de réputation internationale **Louis Benech**, offert par un mécène en hommage à sa mère hébergée dans le village pendant la guerre.

Le paysagiste a voulu planter un simple verger en prolongement des potagers existants plus bas.

Louis Benech a créé plus de 300 parcs et jardins dans le monde. Il est notamment à l'œuvre sur le bosquet du Théâtre d'Eau dans le petit parc du Château de Versailles.



Le financement

Coût global du projet	H.T.
Maîtrise d'œuvre	67 500 €
Constructions	750 274 €
Scénographie	236 964,00 €
TOTAL :	1 054 738 €

Financement	H.T.
1-Subventions publiques	540 489 €
FEDER	85 915 €
Ministère de la Défense - DMPA	25 000 €
DRAC Auvergne	35 915 €
Réserve parlementaire	50 000 €
Conseil Régional Auvergne	85 915 €
Conseil Régional Rhône-Alpes	85 915 €
Conseil Général de la Haute-Loire	171 829 €
2-Mécénat privé	367 829 €
Fondation pour la Mémoire de la Shoah	171 829 €
AMECJ	86 000 €
SNCF	80 000 €
Fondation CARAC	30 000 €
3-Fonds propres Commune	146 422 €
Commune du Chambon-sur-Lignon	146 422 €
TOTAL :	1 054 738 €

Les entreprises retenues pour le chantier

Nombre d'entre elles sont basées en région Rhône-Alpes ou Auvergne :

Maître d'œuvre - Architecture

David Fargette, architecte D.P.L.G.
43000 Le Puy en Velay

Maître d'œuvre - scénographie

Atelier Les Charrons
42100 Saint-Etienne

Design du mobilier

Studio QOOQ
42000 Saint-Etienne

Construction du mobilier

Tip Top Wood
42000 Saint Etienne

Graphisme et signalétique

Zigzagone
69005 Lyon

Rédaction des textes des scripts audiovisuels

La Casquette Production
33700 Mérignac

Réalisation audiovisuelle

Ketopa Production
69007 Lyon

Matériel audiovisuel

Audiosoft
63270 Saint-Maurice-ès-Allier

Audioguides

Soundgarden audioguidance GmbH
München

Gros-œuvre

EGBTP
43220 Riotord

Charpente métallique

Atelier de métallerie de l'Arzon
43500 Craponne-sur-Arzon

Etanchéité

M R. Etanchéité
43750 Vals-près-le Puy

Menuiseries intérieures et extérieures

Chapuis
43000 Le Puy-en-Velay

Isolation, plâtrerie, peinture

Bati et déco 1
43700 Brives Charensac

Ascenseurs

Allamand Schinler
43000 Aiguilhe

Chauffage, ventilation, plomberie, sanitaires

Treveys
43190 Tence

Electricité :

Raffier Souveton
43000 Le Puy-en-Velay

Que voir et entendre dans

Une concertation locale en amont du projet

Pour concevoir l'exposition permanente, une large concertation a été menée localement auprès d'érudits, historiens et associations du plateau qui ont contribué au scénario de l'exposition. Ce travail était d'autant plus indispensable que de nombreuses polémiques avaient opposé les acteurs et les érudits locaux sur ce que devait être ce lieu et sa pertinence même. Plusieurs projets avaient précédemment échoué.

La muséographie proprement dite a été élaborée par **Aziza Gril-Mariotte** à partir du travail de concertation locale et a été validée par le Conseil scientifique. Aziza Gril-Mariotte vit sur le plateau. Elle est Maître de conférence en histoire de l'art et du patrimoine à l'université de Haute-Alsace et chercheur au CRESAT, Centre de Recherches sur les Economies, les Sociétés, les Arts et les Techniques.

Un fond documentaire largement inédit

La phase de concertation a aussi permis de rassembler une documentation largement inédite. De nombreux particuliers, témoins de cette époque, ont pu prêter ou donner des documents et alimenter le contenu de l'exposition. La muséographie a pu également utiliser de nombreux documents d'archives et fonds photographiques conservés dans des musées et des institutions en France et à l'étranger.

La commune a reçu un fonds important donné par la famille de **Roger Darcissac**, directeur de l'école élémentaire du Chambon qui a joué un rôle essentiel à cette époque. Passionné par la photographie et les films, une partie de ses archives (pellicules et films anciens) a pu être sauvée et numérisée. Parmi ces documents, des films muets tournés entre 1940 et 1945.

Elle a aussi reçu de la famille Malecot un don de tampons et faux-papiers provenant de la filière de Mireille Philip.

La collaboration avec de nombreuses institutions et musées a largement contribué à la réalisation de l'exposition : le Mémorial de la Shoah, à Paris, le Mémorial de l'holocauste de Washington, les Archives départementales de la Haute-Loire, les Archives de la CIMADE, et celles du Parti Communiste, le Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation à Lyon, le musée de la Résistance de Limoges, le centre d'Archives de Yad Vashem, à Jérusalem, le fond Auguste Bohny aux archives de Berne.

Dans le cadre d'un mécénat avec l'INA et avec la Chambon Foundation. Pierre Sauvage, des archives audiovisuelles seront présentées dans la salle mémorielle.

Un parcours interactif

Le parcours muséographique propose 8 séquences historiques :

L'entrée du Lieu de mémoire-Musée se fait par la galerie entre la plaque commémorative à gauche et la nouvelle entrée de l'école primaire à droite. Depuis l'accueil, le visiteur se trouve plongé dans un couloir lumineux dont les vitres contrastent avec les pierres de façade conservées à l'intérieur. La perspective de cet espace s'ouvre au fond sur le jardin.

Une grande photo d'enfants sur le côté ouest rappelle aux visiteurs dès l'entrée la particularité du village en évoquant l'accueil des enfants au Chambon : accueil sanitaire, accueil d'enfants juifs, accueil social. Image symbolique qui prendra une dimension historique lorsque le visiteur reprendra l'escalier après avoir visité le parcours.

Cet espace de circulation dessert la partie librairie et les sanitaires installés dans le rez-de-chaussée de la petite maison en pierre, il donne accès au jardin et aux salles d'expositions : au rez-de-chaussée et à l'étage par un escalier ou un ascenseur.

Le parcours démarre au 1er étage auquel on accède depuis l'escalier de la passerelle ou de la coursive par l'ascenseur, la circulation est ainsi prévue pour que tous les publics puissent faire exactement le même parcours, les personnes

à mobilité réduite, les malvoyants (audio-guide avec une auto-description du parcours), les étrangers (un audio-guide en anglais permet la traduction simultanée de tous les contenus).

À l'étage, l'exposition permanente retrace l'histoire du Plateau, de la Réforme à la fin de la Seconde Guerre mondiale.



Design Studio QOOQ

le Lieu de Mémoire ?

Un parcours muséographique en huit séquences historiques :

- 1 Introduction : Une terre de résistance protestante entre haut-Vivarais et haut-Velay
- 2 Les années 1900-1930 : Un territoire entre ruralité, accueil social et tourisme
- 3 Chronologie 1933-1939, 1940-1941 : La montée des périls, l'arrivée des premiers réfugiés et la guerre
- 4 La résistance civile 1^{ère} salle : l'accueil des réfugiés
- 5 La résistance civile, 2^e salle : de l'aide au sauvetage
- 6 La résistance spirituelle
- 7 La résistance armée : des réfractaires au maquis
- 8 Conclusion : 1945, la reconstruction

L'espace mémoriel

Le visiteur peut y découvrir des extraits de témoignages audiovisuels.

La scénographie varie les moyens de médiation, panneaux d'expositions, décors, reconstitution de film d'archives, cartographies ou dalles tactiles.

L'exposition propose deux niveaux de lecture pour favoriser la compréhension d'un public varié.

Résister avec « les armes de l'esprit » : la résistance civile

En France, se souvenir de la « Résistance », c'est évoquer l'Appel du 18 juin 1940. C'est aussi penser à qui s'engage dans la lutte politique et armée contre l'occupant et Vichy dès l'été 1941.

Il s'est pourtant développé en France une autre résistance dont le but n'était pas de lutter les armes à la main contre l'occupant et Vichy, mais de sauver les vies des persécutés comme juifs.

Cette résistance civile, qui s'est surtout développée entre 1942 et 1944, désigne des actions concertées et organisées d'aide pour permettre aux victimes potentielles d'échapper à l'arrestation et à la déportation.

Cet esprit a été insufflé dès 1938 par trois pasteurs au Chambon ; Charles Guillon (Maire), André Trocmé et Edouard Theis (Directeur du Collège Cévenol).

Dès le 23 juin 1940 au Chambon-sur-Lignon, les pasteurs Theis et Trocmé ont appelé dans leur sermon « les chrétiens à résister avec les armes de l'Esprit ».

S'il n'existe pas de définition de la Résistance qui fasse consensus parmi les historiens, ceux-ci s'accordent pour souligner que **l'engagement résistant repose sur un acte volontaire visant à s'opposer aux objectifs de l'ennemi. En attendant le jour d'une hypothétique délivrance, la résistance civile procure aux individus menacés une sécurité certes relative mais immédiate. Elle vise à créer du lien social entre juifs et non juifs de manière à ce que les premiers ne soient pas isolés des seconds.**

Selon Jacques Sémelin qui l'a théorisée, « la résistance civile cherche à maintenir, défendre, créer des liens entre juifs et non juifs qui, au sein même de la société civile, peuvent résister aux forces visant à les dénouer et les briser ». Elle favorise la dispersion des persécutés et leur mise à l'abri que ce soit dans des familles, des écoles laïques ou des institutions chrétiennes.

« Nous devons apprendre à écrire l'histoire en sortant du huis clos des bourreaux et des victimes et en abordant un tiers parti généralement très majoritaire. Il y a en son sein bien des spectateurs... qui le plus souvent ne veulent pas voir, mais aussi des êtres qui choisissent de franchir les lignes, de se ranger secrètement du côté des cibles et, ce faisant, contribuent à bâtir un espace d'universalité et d'humanité. »

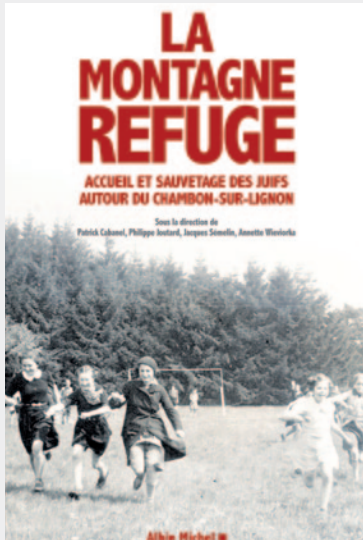
Patrick Cabanel, Histoire des Justes en France, Armand Colin, 2012.

La résistance civile se compose de trois moments : l'extraction, le transfert et l'immersion sociale des individus à protéger. Si nécessaire, s'y ajoute l'évacuation vers un pays étranger (Suisse ou Espagne).

Dans les villages du Plateau, cette résistance n'a jamais fait de bruit. Elle ne fut spectaculaire que par le nombre de personnes qui en bénéficièrent. Elle opéra avec modestie et dans la plus grande discrétion pour accueillir et protéger avec pour armes le silence et les chaînes de solidarité invisibles.

C'est l'histoire de ces faits sur cette terre de résistance qui est présentée dans ce Lieu de Mémoire.

Albin Michel consacre un ouvrage à cette histoire



La Montagne refuge
Accueil et sauvetage
des Juifs autour
du Chambon-sur-Lignon
Collectif
En librairie le 17 avril 2013

Sur le Plateau Vivarais-Lignon, pays rude semé de villages et de hameaux dispersés, que l'on nomme « la Montagne », des centaines de réfugiés juifs et non juifs ont été ainsi accueillis, cachés, protégés et souvent exfiltrés vers la Suisse.

Comment une telle

opération exceptionnelle de sauvetage a-t-elle pu avoir lieu ? Quelles en sont les racines profondes sur les plans historique, social et religieux ? Comment cette résistance civile s'est-elle articulée avec l'action des maquis et des organisations juives ? Et surtout, qu'est-ce qui a pu motiver tant de gens simples, sollicités par leurs pasteurs, instituteurs et autres responsables, à accepter d'accomplir le geste qui sauve, au péril de leur vie ?

Telles sont quelques-unes des questions auxquelles tentent de répondre les meilleurs spécialistes dans ce grand ouvrage de synthèse.

Les auteurs

Patrick Cabanel, Philippe Joutard, Jacques Sémelin, Annette Wiewiorka.

Contact presse éditeur :
Frédérique PONS . 01 42 79 10 93 / 18 95
frederique.pons@albin-michel.fr

Le catalogue du Lieu de Mémoire

Lieu de Mémoire au Chambon-sur-Lignon,
Le Plateau, terre d'accueil et de refuge.

Edition Dolmazon

Contact : Jean Paul Dolmazon
info@editionsdolmazon.com

Journées d'inauguration les 2 et 3 juin 2013

Ouverture au public le mercredi 5 juin



Informations pratiques

Lieu de Mémoire
Route du Mazet
43400 Le Chambon-sur-Lignon
memoire@ville-lechambonsurlignon.fr
www.ville-lechambonsurlignon.fr
Mairie : 04.71.65.71.90

Ouverture au public du 1^{er} mars au 30 novembre

En basse saison du 1^{er} Mars au 30 mai puis
du 1^{er} octobre au 30 novembre : du mercredi
au samedi 14h-18h

En haute saison du 1^{er} juin au 30 septembre :
tous les jours sauf le lundi de 10h-12h30 et
14h-18h

Tarifs : plein tarif 5 €
tarif réduit 3 €

gratuité pour les moins de 10 ans

Accueil des groupes : toute l'année
et sur rendez-vous

Groupe 3,5 € par personne
Scolaires 1,5 € par élève

Les comités

Le comité de pilotage

La commune du Chambon-sur-Lignon, maître d'ouvrage, a constitué les comités de pilotage, scientifiques, et pédagogiques, ainsi que le comité local, pour permettre la réalisation du Lieu de Mémoire. Le Maire remercie chaleureusement tous ceux qui s'y sont impliqués.

Présidé par Mme Eliane Wauquiez-Motte, Maire du Chambon-sur-Lignon. Il rassemble les organismes publics et privés qui financent le projet : le ministère de la Culture et de la Communication avec la Drac Auvergne, les régions Auvergne et Rhône-Alpes, le Conseil Général de Haute-Loire, La Fondation pour la Mémoire de la Shoah, l'Association pour la Mémoire des Enfants Cachés et des Justes.

Le projet s'inscrit dans le réseau des musées de la Seconde Guerre mondiale du massif central, financé par l'Europe et les projets de « L'Europe citoyenne ».

L'engagement des financeurs a permis de limiter l'investissement de la commune à hauteur d'environ 10% du budget global.

Le comité local

Gérard Bollon, Annie Gueirouard, Maxime Friedenberg (tous trois du Chambon), Henri Barriol (St-Agrève), Pierre Bartissol (St-Agrève/Chambon), Pierre Brun (Desaignes), Colas Geisert (Intres), Serge Girard (St-Agrève), Jacques Vernier (Labatie d'Andaure), L'Office de tourisme du Haut-Lignon, Les bibliothèques du Pays-Lecture, Sylvain Bissonnier, responsable du Mémorial de la Résistance et de la Déportation de la Loire, Les Amis du Vieux Tence (Président Michel Pabiou), L'Association du Patrimoine Vivarais-Lignon (Président Jean-Marc Del Percio).

Le comité scientifique

Il a validé la conception du parcours muséographique et le projet scénographique.

Patrick CABANEL professeur d'histoire contemporaine à l'université de Toulouse-Le Mirail, spécialiste du protestantisme, a publié de nombreux ouvrages sur l'histoire des protestants et sur les Justes en France.

Philippe JOUTARD, professeur à l'EHESS, spécialiste du protestantisme cévenol, ancien recteur.

Jacques SEMELIN, Directeur de recherche au CNRS, est spécialiste des formes de résistance civile face aux génocides.

Annette WIEVIORKA, Directrice de recherche au CNRS, est l'auteur de nombreux livres sur la mémoire de la Shoah.

Olivier LALIEU est historien, responsable des lieux de mémoire et des projets externes au Mémorial de la Shoah de Paris. Il est l'auteur de plusieurs contributions sur la mémoire de la déportation.

Martin de FRAMOND est Archiviste paléographe. Il est directeur des archives départementales de la Haute-Loire depuis 2004 et auteur de nombreux ouvrages d'histoire régionale.

Le comité pédagogique

Sous l'égide du Rectorat de Clermont-Ferrand et de l'Inspection d'Académie de Haute-Loire, les Rectorats de Lyon et de Grenoble proposent de mettre en place des projets pédagogiques et des visites-ateliers à thème selon le niveau scolaire en lien avec les programmes de l'Education Nationale.

La Fondation pour la Mémoire de la Shoah

La Fondation pour la Mémoire de la Shoah est une fondation privée reconnue d'utilité publique issue de la reconnaissance des responsabilités de la France dans la Shoah.

Sa dotation provient des fonds en déshérence issus de la spoliation des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale.

La Fondation apporte un soutien permanent au Mémorial de la Shoah à Paris et à Drancy.

Elle a également pour vocation de soutenir des projets dans plusieurs domaines :

- la solidarité envers les survivants de la Shoah
- la recherche historique,
- l'enseignement de la Shoah,
- la transmission de l'histoire par différents vecteurs (publications, films, lieux de mémoire).

La Fondation pour la Mémoire de la Shoah contribue aussi à la lutte contre l'antisémitisme et au rayonnement de la culture juive, une culture plusieurs fois millénaire dont des pans entiers ont été détruits pendant la Shoah.

Depuis sa création en décembre 2000, la Fondation a financé plus de 2 500 projets.

Elle est l'un des principaux contributeurs financiers du Lieu de Mémoire au Chambon-sur Lignon.

Les partenaires

La commune du Chambon-sur-Lignon a pu réaliser ce projet grâce au soutien des collectivités territoriales, de nombreuses institutions et de mécènes.

Elle tient à remercier chaleureusement tous les partenaires qui ont contribué à ce projet ainsi que les personnalités associées :

Le Lieu de Mémoire est placé sous le haut patronage du Président de la République, de Madame Simone Veil, Ancien Ministre.

Les financeurs :

L'Europe, fonds Feder,
Le Ministère de la Culture et de la Communication - DRAC Auvergne,
Le Ministère de la Défense – DMPA,
La Région Auvergne,
La Région Rhône-Alpes,
Le Conseil Général de Haute-Loire,
La réserve parlementaire du député de la circonscription,
La Fondation pour la Mémoire de la Shoah,
L'Association pour la Mémoire des Enfants Cachés et des Justes,
La SNCF,
La fondation CARAC,
France Mutualiste,
Goutal, Alibert & associés,
La fondation Casino (pour les projets pédagogiques),
GTM Bâtiment et Génie Civil, Lyon.

Les soutiens :

Le Centre d'archives de L'Institut Yad Vashem, Jérusalem,
La Chambon-Foundation, Los Angeles,
Le Mémorial de l'Holocauste, Washington,
Le Fond Auguste Bonhy aux Archives de l'État de Zürich,
Le Mémorial de la Shoah, Paris,
L'Institut National d'Audiovisuel, Paris,
La Société d'Histoire du Protestantisme Français, Paris
Les Archives de la Cimade,
Les Archives du Parti Communiste Français,
Le réseau Memorha, Rhône-Alpes,
Le Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation, Lyon,
La Maison d'Izieu, Ain,
Le Mémorial de la Résistance et de la Déportation de la Loire,
Le Mémorial du Mont-Mouchet
Le réseau des musées de la Seconde Guerre mondiale du massif central,
Le Musée de la Résistance de Limoges,
Les Archives Départementales de la Haute-Loire,
Les éditions Albin Michel (publication de l'ouvrage du comité scientifique),
Les éditions Dolmazon (publication du catalogue du Lieu de Mémoire),
L'Office de tourisme du Haut-Lignon,
Les bibliothèques du Pays-Lecture,
Les Amis du Vieux Tence,
L'Association du Patrimoine Vivarais-Lignon,

ainsi que de nombreuses personnes à titre privé.



Lieu de Mémoire

Route du Mazet
43400 Le Chambon-sur-Lignon
memoire@ville-lechambonsurlignon.fr
www.ville-lechambonsurlignon.fr

Mairie (+33) (0)4.71.65.71.90

Contact presse :

Catherine Jabaly
Catherine Jabaly Conseil
48 rue de la Charité
69002 LYON
(+33) (0)6.62.31.19.02
catherine.jabaly@orange.fr